

COMITÉ DE RÉVISION DE NOTE

Conformément à l'article 275 du Règlement des études de premier cycle, le comité de révision de note pour le Département de chimie, biochimie et physique (Résolution CBP-17-55-21) est formé des professeurs,

- M. Sylvain Robert
- M. Adam Duong
- M. Frank Crispino
- M. Jacques Huot
- M. Daniel Montplaisir

Il est entendu que seulement trois membres siégeront à ce comité lorsqu'il y aura une demande de révision de note, mais que les membres varieront selon le contenu du cours.

Référence : CBP-14-18-15, 28 mars 2014
CBP-15-33-17, 21 août 2015
CBP-17-65-18.1., 24 novembre 2017